

# ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

## CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président de CCAS DE VITRY LE FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

### ARRETE

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme HERBIET Sylvie	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à *Vitry-le-François*  
le - 1 JUL. 2022



## ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

### CADRE D'EMPLOIS des ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS

pour l'accès au GRADE de assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

Le Président de CCAS DE VITRY LE FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS,

### ARRETE

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme BONETTI LUDIVINE	assistant socio-éducatif	assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Vitry-le-François

le 1<sup>er</sup> JUIL. 2022

